

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: Neutralisant des taches taniques

Autres moyens d'identification

Code du produit: 6602

Emploi de la substance / de la préparation Détergents de surface

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Fournisseur Osmo Wood and Colour Canada Ltd.
420 Thompson Drive - Unit 2
N1T 2K8 Cambridge, ON
Canada
Tel: 1 (844) OSMOCAN
E-mail: info@osmo.ca

Producteur Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf
Germany

Service chargé des renseignements: Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'urgence 24h / 24 :
En cas d'urgence chimique, déversement; fuite; exposition au feu ou accident
appel jour ou nuit aux États-Unis et au Canada 1-800-424-9300
En dehors des États-Unis et du Canada 001-703-527-3887 (CCN 16475)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves - catégorie 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide oxalique

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: **Neutralisant des taches taniques**

(suite de la page 1)

| | |
|-----------------------------|---|
| Mentions de danger | H318 Provoque de graves lésions des yeux. |
| Conseils de prudence | P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un médecin. |

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Système de classification:

NFPA données (gamme 0-4) Santé = 3
 Inflammabilité = 0
 Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4) Santé = *3
 Inflammabilité = 0
 Réactivité = 0


Autres dangers Conseil : Protéger les métaux (comme par ex. les ferrures) et les plantes d'un contact direct (par ex. recouvrir les plantes d'une bâche de protection). Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

| | | |
|---------------|--|---------------|
| CAS: 144-62-7 | acide oxalique | 2,5-7,5%p/p * |
| |  Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4, H302; Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 4, H312 | |

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: **Neutralisant des taches taniques**

(suite de la page 2)

| | |
|--|---|
| Après contact avec la peau: | Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. |
| Après contact avec les yeux: | Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin. |
| Après ingestion: | Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | Non disponibles. |
| Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires | Non disponibles. |

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|--|
| Moyens d'extinction | |
| Moyens d'extinction: | Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. |
| Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: | Jet d'eau à grand débit |
| Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange | Non disponibles. |
| Conseils aux pompiers | |
| Équipement spécial de sécurité: | Aucune mesure particulière n'est requise. |

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Porter un vêtement personnel de protection. |
| Précautions pour la protection de l'environnement: | Diluer avec beaucoup d'eau. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Éliminer la matière collectée conformément au règlement. Utiliser un neutralisant. Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. |

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: **Neutralisant des taches taniques**

(suite de la page 3)

Référence à d'autres rubriques

Assurer une aération suffisante.

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage:

12

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Neutralisant des taches taniques

(suite de la page 4)

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger ni boire.
 Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
 En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.
 Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
 Gants de protection
 Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: **Neutralisant des taches taniques**

(suite de la page 5)

**Pour le contact permanent,
des gants dans les matériaux
suivants sont appropriés:**

Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm
Pour le mélange le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes
(perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

**Des gants dans les matériaux
suivants sont appropriés
comme protection contre les
éclaboussures:**

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtement de protection résistant aux acides
Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique

Liquide

Couleur:

Peu coloré

Odeur:

Douce

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: ≥ 100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

Inflammabilité

Non applicable.

Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Point d'éclair

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:

1-2

Viscosité:

Dynamique à 20 °C:

120–160 mPas

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

Pression de vapeur:

Densité à 20 °C:

1,005–1,034 g/cm³ (DIN 51757)

Densité relative

Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Neutralisant des taches taniques

(suite de la page 6)

| | |
|--|--|
| Caractéristiques des particules | Non applicable. |
| Autres informations | |
| Aspect: | |
| Forme: | Liquide |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité | |
| Température d'inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif. |
| Teneur en solvants: | |
| VOC content: | 0,00 % |
| Changement d'état | |
| Taux d'évaporation: | Non déterminé. |

10 Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| Réactivité | Non disponibles. |
| Stabilité chimique | |
| Décomposition thermique/ conditions à éviter: | |
| | Pas de décomposition en cas d'usage conforme. |
| Possibilité de réactions dangereuses | |
| | Aucune réaction dangereuse connue. |
| Conditions à éviter | |
| | Non disponibles. |
| Matières incompatibles: | |
| | Non disponibles. |
| Produits de décomposition dangereux: | |
| | Pas de produits de décomposition dangereux connus |

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

| | | |
|--|------|--------------------|
| Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: | | |
| ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)) | | |
| Oral | LD50 | 10.714 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 31.429 mg/kg |
| CAS: 144-62-7 acide oxalique | | |
| Oral | LD50 | 375 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 20.000 mg/kg (rat) |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: **Neutralisant des taches taniques**

(suite de la page 7)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement corrosif.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë à chronique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:**Catégories cancérogènes****IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Non disponibles.

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
 Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Neutralisant des taches taniques

(suite de la page 8)

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

| | |
|---|-----------------|
| Numéro ONU DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | néant |
| Désignation officielle de transport de l'ONU DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | néant |
| Classe(s) de danger pour le transport DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA Classe | néant |
| Groupe d'emballage DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | néant |
| Dangers pour l'environnement: Marine Polluant: | Non |
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| "Règlement type" de l'ONU: | néant |

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non disponibles.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Neutralisant des taches taniques

(suite de la page 9)

Sara**Section 355 (extremely hazardous substances):**

Aucun des composants n'est compris.

Section 313 (Specific toxic chemical listings):

None of the ingredients is listed.

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

Liste canadienne des substances**Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

CAS: 6153-56-6 | acide oxalique

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger

GHS05

Mention d'avertissement

Danger

**Composants dangereux
déterminants pour
l'étiquetage:**

acide oxalique

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 11/18/2025

Numéro de la version 2.0

Revision: 11/18/2025

Nom du produit: Neutralisant des taches taniques

(suite de la page 10)

Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.

Service établissant la fiche technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Numéro de la version
précédente:

1.0

Date de la plus récente
version révisée de la fiche de
données de sécurité

11/18/2025

Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
ECHA Portal

Sources

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**